

«Civilité» «Nomprénom»

«Adresse_1»

«Adresse_2»

«CP» «Ville»

Programme de mise en défens du ruisseau de Dolignon

Compte-rendu des réunions de chantier 29 Mars 2017

• Lieu :	Ferme le Fromentin, commune de Dolignon à 14h00
-----------------	---

• Maître d'ouvrage :	• Maître d'œuvre :	• Entreprise :
Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques (mise à disposition du Syndicat)	Mascitti Nino S.A

• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
LEFEBVRE Jean-Luc	Président du syndicat			✓
DEBESSE Laurent	Vice-Président du syndicat			✓
LE ROUX Patrice	Vice-Président du syndicat			✓
LECLERCQ Arnaud	Exploitants agricole	✓		
LAVAL Ludovic		✓		
VAROQUEAUX Jean-Luc		✓		
DRUART Benoit		✓		
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats d'aménagement	✓		
MASCITTI Dominique	Entreprise Mascitti	✓		
BARBIER Mickaël		✓		
BOURGEOIS Sylvain	Commune de Jeantes	✓		
DUNTZE Martin	Fédération de Pêche et Milieux Aquatiques de l'Aisne			✓
MENVIELLE Erwan	Agence de l'Eau Seine-Normandie			✓
GIRARDOT Luc	Communauté de communes Portes de la Thiérache			✓

Les travaux de mise en défens du ruisseau de Dolignon ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise Mascitti Nino S.A – (siège : Villers-Cotterêts / 02.)

- **SITUATION ACTUELLE :**

- Les travaux de mise en défens du ruisseau de Dolignon se poursuivent.
- Les travaux se situent actuellement en aval de la route Chéry-les-Rozoy / Sainte-Geneviève.
- Les abreuvoirs sont en cours de terrassement et les premiers hectomètres de pose de clôture ont débuté.

- **DÉTAILS DES TRAVAUX :**

- Cette réunion de chantier a permis de faire le point sur l'état d'avancement des travaux.

A.L* : Pâture Bois de Dolignon

- Aucune avancée n'a eu lieu dans ces 2 pâtures.
- Les travaux de terrassement et de pose de baillage reprendront début avril sur cette zone.

A.L : Pâture Peupleraie

- Les 4 fils barbelés ont été posés sur les 700 ml de clôture prévus.
- Après réflexion sur le mode de pose, il est demandé à l'entreprise de poser le barbelé uniquement à l'intérieur des pâtures et d'inverser le baillage (extérieur du poteau) uniquement dans les virages ou courbes importantes. Cette disposition évitera ainsi le retrait des crampons qui maintiennent les fils et facilitera la bonne tension de la clôture par l'exploitant.
- Le passage à gué dans cette pâture est terminé et validé par le maître d'œuvre.



PASSAGE À GUÉ TERMINÉ



MISE EN DÉFENS DU RUISSEAU

A.L : Pâture Centrale

- Le passage à gué est terminé. Les poteaux de clôture sont tous posés.
- Il ne reste, à ce jour, que la fixation du baillage et quelques légères finitions de terrassement.

**correspond aux initiales des exploitants concernés par les travaux.*

A.L : Pâture Aval

- Le passage à gué est également terminé dans cette pâture.
- Le désencombrement du lit de la rivière a permis de faire baisser le niveau d'eau d'une vingtaine de centimètres, de retrouver des écoulements vifs et de désenvaser naturellement le fond du lit (principe d'autocurage).
- Les poteaux de clôture sont, à ce jour, posés. Les baillages seront réalisés dans la continuité des travaux de terrassement. En effet, les conditions climatiques étant actuellement favorables, il est demandé à l'entreprise de procéder à tous les travaux de terrassement et de construction d'abreuvoirs, en priorité, afin de limiter au maximum les dégâts occasionnés aux pâtures.



1^{ER} PASSAGE EN GUÉ EN COURS DE RÉALISATION



RETRAIT DES EMBÂCLES = BAISSÉ DU NIVEAU D'EAU

L.L : Aval Fromentin

- Deux abreuvoirs rustiques ont été réalisés dans ces deux pâtures. Ces derniers ont été jugés conformes au cahier des charges. Le maître d'œuvre attire cependant l'attention sur le dépôt possible de sédiments au pied des aménagements qui empêcherait, à moyen terme, l'abreuvement des animaux. Il est conseillé de disposer quelques grosses pierres à l'opposé des abreuvoirs afin de diriger les écoulements le long du bastaing et ainsi permettre un nettoyage naturel de la zone.
- 211 ml de clôtures sont en cours de pose.
- 7 arbres jugés dangereux ont été abattus et retirés du lit. Ces derniers avaient fait l'objet d'un marquage par le maître d'œuvre lors de la réunion de chantier du 15/03.



1^{ER} ABREUVOIR EN COURS DE FINALISATION (RACCORD DE LA CLÔTURE À EFFECTUER)



2^{ÈME} ABREUVOIR AVANT ET APRÈS RÉALISATION

L.L : Amont D58

- 1 abreuvoir rustique a été réalisé. 60 ml de clôture seront réalisés prochainement (poteaux enfoncés). Aucune remarque n'a été faite dans cette pâture.
- Des plantations complémentaires seront effectuées sur les banquettes et les zones terrassées. Elles permettront de recréer des habitats de pied de berge et de stabiliser la zone grâce à leurs racines.



ABREUVOIR RUSTIQUE FINALISÉ

J.L.L : Amont Sainte Genevière

- 1 abreuvoir rustique a été réalisé. 40 ml de clôture sont en cours de pose. Tout comme dans la pâture « Aval Fromentin », il est conseillé de mettre en place quelques pierres, à l'opposé de l'abreuvoir, afin de limiter la sédimentation le long du bastaing.



ABREUVOIR RUSTIQUE



ARBRE MORT À COUPER AU PIED

B.D : Amont D58

- 1 passage à gué est en cours de réalisation. Les terrassements sont majoritairement effectués et le bidim (géotextile) est en cours de pose. L'empierrement sera effectué dans les jours suivants. Ce passage à gué devant servir, occasionnellement, pour la traversée d'engin agricole (fauche), le maître d'œuvre demande à ce que les pentes soient adoucies pour faciliter les traversées.
- 80 ml de clôture seront réalisés de part et d'autres du ruisseau dans cette pâture.



PASSAGE À GUÉ EN COURS DE RÉALISATION

B.D : Aval D58

- Le passage à gué est en cours de finalisation (tassement des cailloux). 80 ml de clôture seront également posés dans cette pâture. Afin de restaurer les écoulements et de limiter l'accumulation de sédiments sous le pont de la voirie (D58), un ancien busage sera supprimé.

• REMARQUES, OBSERVATIONS :

- La majorité des aménagements sont aujourd'hui réalisés. La pose de la passerelle, dans la pâture « A.L : Ferme Laval », sera réalisée dans le courant de la semaine du 10 avril.
- La pose du baillage et les plantations d'arbustes et d'hélophytes seront effectuées dans les 15 jours à venir.
- La réception de ce chantier est aujourd'hui estimée autour du 20 avril.

• RÉUNIONS DE CHANTIER

- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de mise en défens, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. MASCITTI Dominique – Directeur entreprise Mascitti..... 06.12.43.28.43
M. BARBIER Mickaël – Chef d'équipe entreprise Mascitti..... 06.21.65.08.12
M. FELZINGER Guillaume – Union des syndicats 03.23.20.36.74

• LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION :

La prochaine réunion aura lieu
le mercredi 12 avril 2017
à **13h30**, Ferme Le Fromentin,
chez M. LECLERCQ.
8 rue Principale, à DOLIGNON

Le service technique,